



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTEMPÉRIES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : POINT DE SITUATION CE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 À 17H00.

à Pau, le 12 septembre 2024

Dans la nuit du vendredi 6 septembre au samedi 7 septembre 2024, de fortes précipitations ont touché le département plus particulièrement sur l'axe Saint Jean Pied de Port – Oloron – Pau. La Vallée d'Aspe a été fortement touchée par ces précipitations avec des inondations engendrant de nombreux dégâts dans tout le secteur, et plus particulièrement dans les communes d'Urdos, Etsaut, Borce et Cette-Eygun.

Cinq jours après cet épisode d'intempéries, la remise en état des villages touchés a progressé de manière très rapide, grâce à une intense solidarité entre les habitants de la vallée d'Aspe, un engagement remarquable de leurs maires, et une mobilisation forte autour de ces derniers des services de l'État et des autres services publics. Cette mobilisation se poursuit, avec pour objectif le rétablissement définitif des différents réseaux (eau, électricité, voies d'accès aux habitations).

*** Protection des populations :**

Depuis le début de l'épisode de crise, l'ensemble des personnes souhaitant être évacuées a pu l'être avec succès (13 personnes au total). Des reconnaissances ont permis d'identifier des

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



zones présentant un risque hydrologique résiduel important. Les foyers concernés ont été alertés, et ont pu trouver des solutions de relogement alternatives.

Une mission d'appui de la sécurité civile déclenchée par le préfet à partir du lundi 9 septembre 2024 est intervenue sur les secteurs sinistrés et a permis d'écarter des risques structurels majeurs sur le plan de la solidité bâtementaire à l'issue d'une première évaluation dans les communes sinistrées.

La Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) reste activée autant que de besoin, et sera présente au sein des communes de Cette-Eygun et d'Etsaut ce vendredi 13 septembre 2024. Pour les personnes isolées, des maraudes seront également mises en place par la CUMP.

*** Réseaux d'électricité :**

Depuis mardi 10 septembre 2024 au soir, les communes de Cette-Eygun et Etsaut sont complètement alimentées en électricité.

Le nombre de foyers habités encore privés d'électricité à ce jour était inférieur à 10 le mercredi 11 septembre 2024 au soir. **Les progrès réalisés par ENEDIS en lien avec les maires permettront le rétablissement de l'électricité dans l'ensemble des foyers occupés dès ce jeudi 12 septembre 2024 au soir, grâce au déploiement de groupes électrogènes transitoires.**

La reconnexion durable de ces foyers au réseau électrique permanent interviendra, quant à lui, au début de la semaine prochaine.

*** Réseaux d'eau :**

Depuis les évènements intervenus dans la nuit de vendredi à samedi dernier, des prélèvements d'eau ont été effectués pour s'assurer de la potabilité de l'eau dans les communes impactées.

Les résultats définitifs des premiers tests effectués par l'ARS mettent en avant des non-conformités partielles dans les communes de Cette-Eygun, Etsaut et Urdos. Des actions ont été mises en place dès le week-end dernier, en lien avec les maires des communes concernées. Ainsi, des préconisations en matière de traitement de l'eau ont été adressées aux maires et devraient produire leurs effets prochainement. Dans l'attente des résultats de nouvelles séries de tests réalisés à nouveau dans la journée de vendredi 13 septembre

2024, il est toujours recommandé de maintenir la distribution d'eau en bouteilles pour la consommation humaine. Les usagers peuvent se renseigner auprès des maires des communes concernées, qui échangent régulièrement avec les services de l'ARS.

*** Nouvel arrêté préfectoral portant déclenchement du plan de gestion de trafic « Vallée d'Aspe - RN 134 » :**

Afin d'assurer la sécurité des usagers de la RN134, un arrêté préfectoral portant déclenchement du plan de gestion de trafic « Vallée d'Aspe – RN 134 » a été pris mercredi 11 septembre, qui vient remplacer celui pris le 7 septembre 2024 dans un contexte de crise.

Le nouvel arrêté, susceptible de rester en vigueur pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, précise et clarifie les différentes interdictions de circuler sur la RN134 :

- **Des points de retournement obligatoires sont mis en place pour les véhicules en transit international :**
 - Un point de retournement obligatoire est mis en place pour les poids-lourds (PL) et les véhicules légers (VL) en transit sur la RN 134 en direction de l'Espagne au giratoire de la porte d'Aspe, commune de Gurmençon.
 - Un point de retournement obligatoire est mis en place pour les PL et les VL en transit sur la RN 134 en provenance de l'Espagne à l'entrée du tunnel du Somport et au pied du col du Somport, côté espagnol.
- **Le trafic local et la desserte locale sont autorisés jusqu'aux points de coupure définis dans cet arrêté préfectoral** (correspondant à la partie impraticable de la RN134).
- Sont exonérés des mesures de circulation :
 - les véhicules de secours ;
 - les véhicules des forces de sécurité intérieure ;
 - les véhicules de l'exploitant du tunnel du Somport ;
 - les véhicules d'un organisme de service public ou d'une entreprise chargée de mission de service public, et notamment les véhicules de la DDTM, de la DIRA, de l'ONF et du Conseil départemental ;
 - les véhicules intervenant sur un chantier et munis d'une attestation délivrée par l'organisme public donneur d'ordre ;
 - les riverains résidant dans le secteur d'interdiction et munis d'une autorisation délivrée par le maire qui précise l'adresse de résidence.

La DIR Atlantique a également renforcé le dispositif de signalisation sur la RN134.

*** RN 134 : Réfection de la voie routière :**

La réalisation d'un état des lieux de la chaussée de la RN134 et des ouvrages sur la section entre Accous et les Forges d'Abel est la priorité des équipes de la DIR Atlantique. Les premiers travaux de dégagement de la RN134 sur sa partie sud sont également en cours de lancement. Pour ce faire, deux ateliers avec les entreprises locales Laborde et Bergerot sont à l'œuvre depuis mardi 10 septembre dernier sur les ouvrages du Larry et du Dou Mirail.

La mobilisation de l'expertise du CEREMA a été activée dès le week-end dernier et des spécialistes en géotechnique et ouvrages d'Art sont sur le terrain depuis ce mercredi 11 septembre 2024, pour accompagner les équipes de la DIR Atlantique de Bordeaux et fiabiliser le diagnostic des désordres. *(Cf. photos de ce jour en annexes du CP).*

Les premiers résultats de leurs analyses seront présentés à l'issue du prochain comité de pilotage « Vallée d'Aspe » prévu lundi 16 septembre prochain.

*** Coopération transfrontalière :**

Le préfet a échangé hier, mercredi 11 septembre 2024, avec les autorités espagnoles de la subdélégation de Huesca, afin de les informer de la situation et des conséquences pouvant être anticipées pour les partenaires espagnols. Les autorités françaises et espagnoles sont convenues à cette occasion de travailler en étroite coopération pour favoriser un appui mutuel en matière de secours dans le secteur frontalier, ainsi qu'en réunissant les instances prévues de gouvernance du tunnel du Somport.

*** Mesures de sécurité / itinéraires de randonnée :**

Le préfet appelle de nouveau à la responsabilité de tous et notamment des randonneurs curieux qui s'approchent au plus près de l'effondrement de la RN134, ou sur d'autres chemins de randonnées du secteur de la haute Vallée d'Aspe : ces sites restent extrêmement instables et donc particulièrement dangereux.

En cas de doute, il convient de se référer aux préconisations des offices compétents en matière de tourisme (Agence départementale du tourisme / Office du tourisme du Haut Béarn).

* * *

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont apporté leur soutien aux populations, aux élus, aux services de l'État et aux services des collectivités territoriales mobilisés depuis samedi dernier, et tient à saluer l'immense élan de solidarité dont il est témoin depuis ces événements.

* * *

Plus d'informations :

- Site internet de la préfecture : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- Compte Facebook de la préfecture : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- Compte Twitter de la préfecture : @Prefet64
- Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- État des routes dans le département : <http://inforoute.le64.fr>